



SNUipp-FSU Calvados
206 rue Saint-Jean
14 017 Caen Cedex 2
Tel : 02.31.72.29.25
mél : snu14@snuipp.fr

Caen, le 21 novembre 2017

Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale ASH
Monsieur le Directeur Académique des Services de
l'Éducation nationale

**Objet : demande des enseignants et des AESH suite au stage syndical du
16/11/17**

Monsieur l'Inspecteur de L'Education Nationale,
Monsieur le Directeur Académique,

nous avons organisé le 16 novembre 2017 un stage syndical sur le thème « Enseignants, AVS-AESH : comment travailler ensemble ? ». Ce stage a réuni 90 enseignants et AVS-AESH. Malgré une relation de confiance entre les enseignants et les AVS-AESH, nos collègues ont exprimé un certain nombre de difficultés.

Tout d'abord, la précarité des AVS en contrat CUI et des AESH est un problème majeur. Les AVS-AESH mettent en avant le manque de formation et le peu de temps disponible pour la concertation dans leur emploi du temps étant donné qu'ils ou elles se retrouvent en temps partiel imposé.

Les enseignants regrettent également le manque de formation continue concernant les élèves à Besoin Educatif Particulier.

Ainsi, l'ensemble des participants au stage souhaiterait :

- des formations liées à la problématique de l'élève accueilli (dyslexie, autisme, troubles du comportement...)
- des formations communes proposées aux AVS-AESH et aux enseignants pour apprendre à travailler ensemble
- des temps de concertation au sein des écoles entre les AVS-AESH et les enseignants, inscrits dans l'emploi du temps des AVS-AESH et comptabilisés dans les obligations de service des enseignants

Nous sommes bien sûr disponibles pour vous rencontrer et échanger sur ces questions.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale, Monsieur le Directeur Académique, mes respectueuses salutations.

Laurence Guillouard
Secrétaire départementale du SNUipp-FSU14